Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de la Santé et des Services sociaux

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 octobre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 24 septembre dernier, le député de Jonquière inscrivait au feuilleton une question demandant à quel moment le gouvernement rendra accessible la phénylalanine à tous les patients atteints de la tyrosinémie par le Régime d'assurance médicaments du Québec.

D'abord, je souhaite mentionner que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a à cœur les soins prodigués aux patients atteints d'une maladie métabolique héréditaire, et qu'il reconnait l'importance de leur rendre accessible la supplémentation en acides aminés dont ils ont besoin pour compléménter leurs traitements, telle la phénylalanine pour les individus atteints de tyrosinémie.

Comme il n'existe ni recommandation ni guide pratique concernant la supplémentation en acides aminés, il existe des divergences dans la manière dont les patients sont approvisionnés actuellement.

Ainsi, le MSSS travaille en concertation avec le comité de coordination du Programme alimentaire québécois pour le traitement de maladies métaboliques héréditaires (PAQTMMH) afin d'identifier la logistique d'approvisionnement la plus avantageuse pour les patients et afin d'uniformiser l'accès aux acides aminés.

... 2

Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

Le PAQTMMH, lequel rembourse actuellement les produits nutritionnels thérapeutiques qui sont prescrits aux patients atteints de maladies métaboliques héréditaires, se verra bonifié par l'ajout d'une sous-section visant le remboursement des acides aminés prescrits dans le cadre d'une maladie métabolique héréditaire, comme la tyrosinémie. Cette stratégie permettra d'harmoniser le remboursement des acides aminés avec les critères rigoureux du programme actuel.

Selon l'échéancier des travaux, j'ai bon espoir que les patients atteints de maladies métaboliques héréditaires nécessitant un supplément en acides aminés se verront offrir ce service par le PAQTMMH au cours de la prochaine année.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Christian Dubé

N/Réf. : 20-MS-09655